

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

BULLETINS

DE LA

CLASSE DES LETTRES

ET DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ET DE LA

CLASSE DES BEAUX-ARTS

1906



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DES ACADÉMIES ROYALES DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

1906

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

GUILLAUME I^{er}, ROI DES PAYS-BAS, ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN BELGIQUE (1814-1830). Tome I^{er} : *La lutte entre l'Église et l'État (1814-1826)*; par Ch. Terlinden, docteur en droit, etc. Bruxelles, Albert Dewit, 1906, in-8°, xxii-526 pages. (Bibliothèque de l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Louvain.)

Les faits de l'histoire politique contemporaine attirent l'attention avec une prédilection marquée, plus encore aux environs des anniversaires de notre nationalité. Le livre de M. Terlinden a donc un intérêt de circonstance; mais ce serait le déprécier étrangement que de faire valoir un pareil titre. C'est un ouvrage de valeur et d'érudition qui restera. Il nous révèle toute une phase peu connue de notre vie nationale. L'histoire des rapports du royaume des Pays-Bas avec l'Église est un des côtés essentiels de toute l'existence éphémère de ce royaume; ces rapports furent très laborieux; luttés et négociations se mêlent sans cesse. M. Terlinden a mis tout cela en très vive lumière. Le premier volume vient de paraître et le second suivra très prochainement. Le premier précède la conclusion du Concordat; c'est celui que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Classe. L'auteur a eu la fortune de consulter des archives inédites abondantes, même pour une période où jusqu'ici leur accès est encore réservé. Il a découvert, au *British*, vraie aubaine de chercheur, les pièces de la négociation du Concordat par le comte de Celles et a pu les combiner avec les papiers de Bruxelles et de La Haye, avec les documents si riches et si abondants des Archives du Vati-

can. Il y a donc là une foule de faits révélés au public; d'autres apparaissent dans un jour nouveau. Les personnalités sont mises en pleine action, textes à l'appui, et se détachent avec une vivacité frappante. Les papes et le roi des Pays-Bas; les négociateurs romains, Ciamberlani et Nasalli; les ministres et ambassadeurs hollandais, Goubau, le comte de Celles, Reinhold, van Gobbelschroy; les évêques de Broglie et de Méan y occupent l'action. L'intérêt est très vif et la documentation très abondante. Ce volume constitue une très importante contribution à notre histoire nationale.

V. BRANTS.

 JUGEMENT DES CONCOURS.

 CONCOURS ANNUEL DE 1906.

 SECTION D'HISTOIRE ET DES LETTRES.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une étude sur l'exotisme dans la littérature française du XVIII^e siècle.

Rapport de M. Wilmotte, premier commissaire.

« On ouvre le dictionnaire de Littré et l'on est surpris de n'y pas trouver le mot *exotisme* (1). En revanche l'adjectif *exotique* a trouvé grâce et accès, sans doute parce qu'il est déjà chez Rabelais. Celui-ci parle de « marchandises exotiques et pègrines »; au XVIII^e siècle, Rousseau écrit : « Si je ne trouvais point de plantes exo-

(1) *Exotisme* figure dans le supplément; mais la définition du terme ne définit rien, et le plus ancien exemple allégué est de 1866.

tiques et de productions des Indes, je trouvai celles du pays... » L'antithèse est claire; est *exotique* ce qui n'est pas du pays. Mais n'y a-t-il pas une nuance de signification entre « exotique » et « étranger »? Si fait; dans l'usage commun de la langue, exotique s'applique plus particulièrement à ce qui nous vient (idées, modes et produits matériels) des terres lointaines, ce qui a une couleur ou une saveur d'inconnu. Pour un Français, le vin du Rhin, le fromage de Chester, le vermicelle d'Italie ne sont pas, ou ne sont plus des produits exotiques. Notre contrefaçon littéraire, aux environs de 1850, n'avait pour la librairie parisienne aucun charme d'exotisme, et c'est au plus si le terme est applicable aux imaginations d'Ibsen ou de Gorki.

Ceci posé, la question de l'Académie gagne en précision. Pourtant elle s'obscurcit de nouveau dans ses termes grâce à une autre confusion, autorisée par des écrivains de ce temps. Ces écrivains emploient *exotique* dans le sens de *cosmopolite*. C'est le cas de M. Gaston Deschamps dans ses feuilletons du journal *Le Temps*. M. Deschamps écrira : « Il y a toujours, à chaque exposition, une *reprise d'exotisme* littéraire. » (*La Vie et les livres*, VI, 225.) Suivent des exemples où les Italiens coudoient les Russes. Donc *exotisme* s'applique au goût des œuvres de la péninsule. Mais le *cosmopolitisme*, qu'est-ce donc? M. Deschamps paraît croire que c'est la même chose; car il range *Cosmopolis* de M. Paul Bourget à côté des romans de M. Gabriele d'Annunzio et de M^{me} Serao; or *Cosmopolis* est un roman de mœurs internationales, si l'on peut dire, et l'auteur, en choisissant ses héros dans plusieurs nations latines, germaniques et slaves, a évidemment voulu prouver qu'il existait une vie élégante par-dessus les patries particu-

lières et comme en dehors d'elles. En revanche, M. Jules Lemaitre, dans une très belle étude de nationalisme littéraire, s'exprime différemment : « Oui, dit-il, ce sont nos écrivains que j'appelle les vrais cosmopolites. Ils le sont : car une *littérature cosmopolite*, c'est-à-dire *européenne*, doit être, par définition, commune et intelligible à tous les peuples d'Europe, et elle ne peut devenir telle que par l'ordre, la proportion et la clarté, qui passent justement, depuis des siècles, pour être nos qualités nationales. » (*Les Contemporains*, 6^e série, 7^e édition, p. 266.) C'est exactement ce qu'écrivait, vers le même temps, M. Brunetière : « De toutes les littératures de l'Europe moderne, il n'y en a qu'une qui n'ait rien à perdre, mais au contraire à gagner au développement de l'esprit « cosmopolite » ou « européen », si seulement nous savons la maintenir dans ses voies, et tout justement c'est la nôtre. » (*Études critiques*, 6^e série, p. 299.) Ainsi, dans la commune opinion de ces deux maîtres, le cosmopolitisme de la littérature française provient de ses qualités d'adaptation aux intérêts, aux goûts et à l'humeur des autres peuples de l'Europe; en ce sens, pour tous les deux, « cosmopolitisme » et « européanisme » sont synonymes. Mais ni l'un ni l'autre n'emploient le mot *exotisme*; c'est donc qu'il implique une notion différente, et peut-être doublement différente; je veux dire qu'il se pourrait qu'à leurs yeux, l'exotisme, dans la littérature française, consistât précisément — c'est à peu près ce que dit M. Deschamps, mais sans faire le *distinguo* voulu — en l'apport des écrivains étrangers, en cette infiltration qui, chez Corneille, auteur du *Cid*, chez Voltaire ou Prévost, lecteurs assidus des Anglais, surtout chez les poètes romantiques, se trahit

à toutes les pages, on pourrait dire à toutes les lignes; mais il se pourrait aussi que le terme eût — et ainsi l'avais-je entendu pour ma part — une valeur plus particulière, celle que lui attribue M. Le Breton lorsqu'il parle de « cette sensation du lointain sans laquelle il n'y a point d'art exotique », ou bien M. Gaston Deschamps, lorsqu'il étudie « l'exotisme colonial et pittoresque », c'est-à-dire les récits de voyages, réels ou fictifs, au Japon et en Chine, dans l'Inde et en Judée, dus à des écrivains français. *Exotiques* seraient, en ce cas, les imaginations de Montesquieu (*Lettres persanes*), de Lesage (*Aventures du chevalier de Beauchêne*), de Marivaux (*Les effets surprenants de la sympathie*), de M^{me} de Graffigny (*Lettres péruviennes*); exotiques, les récits des voyageurs, dont la liste a été partiellement dressée par M. Bédier (*Chateaubriand en Amérique*, p. 35); exotiques, certains contes de Voltaire et de Diderot, des nouvelles de Florian et quasi tout Bernardin de Saint-Pierre.

Or l'auteur du mémoire, dont il est temps de nous occuper maintenant, a précisément négligé d'écrire ce chapitre si curieux de notre histoire littéraire, chapitre esquissé par M. A. Le Breton à la fin de son *Roman français au XVIII^e siècle*. Il n'a parlé qu'incidemment, et tout en surface, de quelques-uns de ces écrits, à tendance parfois épigrammatique, où, comme déjà dans le décor vaguement mythologique de *Télémaque*, tant de vérités cruelles et nécessaires étaient insinuées en douceur. Il a eu tort, car il s'est retiré la meilleure chance d'originalité qui lui était laissée. Parler de la pénétration anglaise, allemande, italienne et espagnole dans un si bref espace, c'était risquer d'être superficiel, de se contenter de redites plus ou moins nombreuses. Et c'est ce qui est

arrivé. Le concurrent a simplement répété, neuf fois sur dix, ce que d'autres avaient dit, et mieux dit; ce qui est pis, il a commis la faute grave de laisser croire qu'ils ne l'avaient pas dit.

Le premier chapitre du mémoire (pp. 5-32) est consacré à l'Espagne. C'est Lesage qui y a la plus grosse part; aussi bien les livres de MM. Léo Claretie et Lintilhac, et un très bel article de M. Brunetière préparaient-ils les voies. Mais il ne manque pas d'omissions, et notamment les influences espagnoles, qui apparaissent chez Marivaux et dans le théâtre en général, n'ont pas été prises en considération.

La moitié du mémoire (pp. 33-109) expose l'influence exercée par la pensée anglaise sur les lettres françaises au XVIII^e siècle. Beau thème, qui supposait une enquête personnelle très longue, de nombreuses lectures et un sens critique nullement ordinaire, si l'on ne voulait refaire le livre de J. Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*. Or, le concurrent s'est à peu près borné à prendre en main ce livre, à le résumer de façon experte et déroutante, lui empruntant régulièrement les citations d'écrits anciens, conservant sa pensée et quelquefois ses mots, bouleversant inutilement l'ordre suivi, pas toujours heureux dans ses transcriptions, jamais indépendant vis-à-vis d'une source qu'il se garde de révéler (deux ou trois fois le nom de Texte vient sous sa plume, et nullement comme autorité invoquée, et c'est deux cents fois qu'il devait être mentionné, à quasi toutes les pages, et plusieurs fois en une seule page; on en jugera par les références que j'ai ajoutées en marge).

C'est au plus si l'on peut admettre que le concurrent a lu les *Lettres anglaises* de Voltaire, la *Nouvelle Héloïse*,

un peu de Taine et quelques articles de revue récents. De même les pages 110-125, où il prétend nous retracer la pénétration allemande dans la littérature française, ne sont guère qu'un résumé rapide et incolore des chapitres de Virgile Rossel consacrés à ce sujet dans l'*Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne* (chapitres III-V de la première partie), et Virgile Rossel n'est même pas mentionné! On ne s'est même pas donné la peine de consulter le livre touffu, inégal, mais richement documenté de Th. Süpffe : *Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich* (Gotha, 1886-1890, trois tomes), et de là l'étonnante disette d'indications relatives à l'influence scientifique et philosophique que l'Allemagne exerça sur la pensée française, depuis les *Essais de Théodicée* jusqu'à la Révolution.

Plus étonnante est la disette d'information que trahit le chapitre suivant, consacré à l'infiltration italienne.

Est-ce bien un chapitre qu'il faut dire? Et ces deux pages et demie ne sont-elles pas révélatrices au plus haut point des procédés incorrects du concurrent? Celui-ci n'avait plus cette fois un guide commode et sûr, comme l'auteur de *J. J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, plus même un honnête memento, comme celui que constitue la compilation de Virgile Rossel. Il fallait partir en chasse, remuer des livres, dépouiller des collections de revues, de journaux, des mémoires, des correspondances, et avant tout celles de Voltaire et de Grimm, qui sont d'inépuisables mines. L'auteur du mémoire n'a même pas essayé. Il se tire d'affaire en quelques phrases insignifiantes. Il ignore tout des relations littéraires entre l'Italie et la France au XVIII^e siècle, de la querelle dantesque, des comédiens italiens et de leur répertoire

(ce qui l'eût amené à une étude personnelle de Marivaux, Lesage, etc., auteurs dramatiques), de la venue de Goldoni en France, des rapports de Voltaire avec Bettinelli, Maffei, Albergati et Algarotti, du rôle joué par l'abbé Galiani, de l'action persistante de Pétrarque et de la poésie du Tasse, enfin de cette fascination légitime et prolongée des opéras italiens, qui explique encore, en 1812, l'enthousiasme de Stendhal dans sa *Vie de Métastase*. Ce n'est pas deux pages et demie, c'est dix, peut-être vingt fois autant qu'il eût fallu écrire pour traiter congrûment une matière neuve et, en somme, fertile.

Reste le cinquième chapitre, qui est le meilleur. L'auteur y résume les données éparses dans les précédents, en insistant sur la part qui revient aux périodiques dans cette diffusion des idées et des œuvres de l'étranger. Mais Texte et Rossel avaient déjà dit cela à vingt endroits de leurs ouvrages, et les derniers chapitres du premier sur la réaction classique et le cosmopolitisme littéraire au XIX^e siècle sont bien supérieurs aux considérations par lesquelles se clôt le mémoire de concours.

J'ai, au début de mon rapport, essayé de préciser la signification de ce mot *exotisme*, inscrit dans la question posée par l'Académie. L'auteur du mémoire n'a pas pris le soin, pourtant élémentaire, de définir le mot, de nous apprendre en quoi il se distinguait du terme *cosmopolitisme*.

Au contraire, il les emploie indifféremment en vingt endroits (voyez pp. 3-4, 15, 47, 59, 61, 144 entre autres).

Le concurrent sait son français; s'il pêche, c'est par hâte ou négligence, non par ignorance. J'ai noté un certain nombre de tours incorrects, d'expressions vicieuses, de tours maladroits; son copiste aurait dû être surveillé

et rectifié avec plus de rigueur. Mais que tout cela est véniel à côté des graves défauts, disons du vice fondamental de son travail! L'improbité de sa méthode est trop formelle et trop constante pour qu'il y ait lieu de lui accorder, à mon sens, n'importe quelle atténuation d'un verdict, qui ne peut que lui être défavorable. La première qualité d'un auteur, c'est la sincérité. Dissimuler ses emprunts, c'est se juger soi-même. Tout ce qu'on peut dire à cet anonyme, c'est : « Allez et ne péchez plus ! »

Rapport de M. Discailles, deuxième commissaire.

« En fait, la plus grande partie de ce mémoire, celle qui a trait à la pénétration anglaise et allemande dans la littérature française (chap. II et III), n'est pas l'œuvre de l'auteur.

Il reproduit, avec une certaine habileté de démarquage et parfois dans un style qui ne manque pas de facilité (cf. pp. 52-62, 82, 87, 95-94, 123, 133-156, 138-140), les opinions et les citations de J. Texte et de Virgile Rossel. Mais il se garde bien de le dire. Il ne fait pas mention des grands ouvrages auxquels il puise.

S'il cite le nom de Texte, c'est même de façon bien incidentelle : 1° dans une note de la page 30, où il est question d'un article de revue, et 2° dans cette ligne de la page 86 : « Sur ce point la plupart des critiques français et notamment M. J. Texte estiment... » Il ne dit pas un mot de l'*Histoire des origines du cosmopolitisme littéraire* qui lui a tant servi! J'engage mes confrères, à ce sujet, à parcourir les notes (les rapprochements) dont le premier commissaire a couvert les marges de chaque

feuillet, pour ainsi dire, des chapitres II et III, spécialement les feuillets 36, 55, 56, 68, 71, 72, 74, 78-81, 82, 90, 98, 99, 131, 139, 140 : ils seront édifiés.

Quant à Rossel, c'est tout à la fois son nom et son livre qui sont omis. L'*Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*, qui n'a pas été... utilisée moins secrètement que l'ouvrage de Texte (cf. spécialement pp. 118, 119, 120, 124), n'est pas mentionnée.

Le concurrent n'a pas, du moins, dissimulé ses emprunts quand il a étudié la pénétration espagnole dans la littérature française (chap. I), mais l'étude est incomplète.

Plus incomplète encore son étude sur l'infiltration italienne. Le premier commissaire a bien raison de dire que sur ce point-là il y a disette presque absolue d'informations.

Il ne peut pas être question, évidemment, de décerner le prix à ce mémoire. »

Rapport de M. Stecher, troisième commissaire.

« Je suis convaincu qu'en présence du procès-verbal de carence établi par les deux premiers commissaires après enquête savamment minutieuse, la Classe décidera qu'il n'y a pas lieu à récompense.

Le concurrent, trop confiant en cette facilité trompeuse d'improvisation tant à la mode, et croyant qu'il suffisait d'un doigté pas trop banal, d'une sorte d'écriture *éphémériste* et folliculaire, ne s'est pas même inquiété des nuances qui distinguent l'exotisme du cosmopolitisme. C'est la tendance aujourd'hui de s'en tenir au *Dictionnaire des analogies* de Boissière plutôt qu'à celui des *Synonymes* de Lafaye. On oublie, d'un cœur léger, l'im-